



COMITÉ DES
RESPONSABLES DE LA
VÉRIFICATION
INTERNE



LES GRANDS PRIX DU CRVI

édition 2002

12 juin 2002

Pavillon La Laurentienne
Auditorium Jean-Paul-Tardif
Université Laval

Comité organisateur

Ginette Gougeon
Directrice de la vérification interne
Ministère de la Sécurité publique

Viateur Laplante
Directeur de la vérification interne
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Réal Jacques
Vérificateur interne
Placements Québec

Édouard Lavoie
Directeur de la vérification interne
Ministère des Relations internationales
Président du Comité des Grands Prix du CRVI

Mishèle Bérubé
Directrice exécutive
Comité des responsables de la vérification interne

Membres du jury

Guy Breton, FCA,FCMC
Président du jury de sélection

Raynald Noël, CA

Mishèle Bérubé
Directrice exécutive
Comité des responsables de la vérification interne

Remerciements

Conception, réalisation et publication du programme

Direction générale des affaires publiques
Ministère des Relations internationales

Conception et réalisation du site Internet des Grands Prix du CRVI

Réjean Godbout
Direction générale des affaires publiques
Ministère des Relations internationales

Conception et réalisation artistique du lieu de l'événement

Nancy Clairet
Direction des communications
Ministère de l'Éducation

Montage et présentation des projets sur Power Point

Michel Paré
Consultant et Président de CAPE BPA Inc.

Prise de photos lors de l'événement

Denis Shaïnk
Régie des rentes du Québec

Violoniste

Mélanie Charlebois

Violoncelliste

Sigifredo Cavallini

Coordination

Odette Moreau
Andréanne Hamel
Céline Michaud
Secrétariat permanent du CRVI
Sylvie Laroché
Ministère des Relations internationales

*Le trophée a été conçu par
Ose Design et Michel Juneau*

Réalisé par Michel Juneau

*Fabriqué de bronze, de laiton et de bois,
le trophée en forme de V signifie Vérification avec
le point du « i » après le « V » pour interne.*

*L'inspiration du trophée
vient de Viateur Laplante
Ministère de la Santé et des Services sociaux*



TABLE DES MATIÈRES

Le comité organisateur	5
Le mot de la présidente d'honneur	7
Le mot du président du CRVI	9
Le programme des Grands Prix du CRVI	11
Le mot du président du jury	13
Les finalistes	14
Les participants au concours	24
La récipiendaire du prix personnalité carrière	26



LE COMITÉ ORGANISATEUR



Dans l'ordre habituel, on retrouve Édouard Lavoie, président du Comité, Réal Jacques, Mishèle Bérubé et Viateur Laplante. Ginette Gougeon était absente au moment de la prise de photo.

L'événement **Les Grands Prix du CRVI** de juin 2002 constitue la deuxième édition de remise de prix aux lauréates et aux lauréats. Le CRVI reconnaît ainsi publiquement la créativité, les bonnes idées et l'initiative dans les travaux réalisés par la communauté des professionnelles et professionnels de la vérification interne au gouvernement du Québec.

Nous avons reçu seize dossiers pour cette deuxième édition. Le Rayonnement de la profession a été la catégorie la plus prisée, démontrant ainsi la volonté des vérificatrices et des vérificateurs internes de promouvoir la fonction au sein de la Fonction publique québécoise. L'intérêt est donc manifeste et l'événement s'avère un succès.

Le comité organisateur a innové en mettant à profit les nouvelles technologies que sont l'Internet, le site Web et le courrier électronique dans la communication et l'accessibilité de l'information concernant **Les Grands Prix du CRVI**.

Merci à M^{me} Diane Jean, secrétaire du Secrétariat du Conseil du trésor, pour avoir accepté la présidence d'honneur de l'événement.

Merci également à M^{me} Doris Paradis, vérificatrice générale du Québec par intérim, d'être venue partager notre réussite et merci à tous les participants et aux membres du jury.

Félicitations aux lauréates et aux lauréats et à M^{me} Rollande Montsion, la récipiendaire du prix **personnalité carrière 2002**.

Édouard Lavoie
Président du Comité des Grands Prix du CRVI



MOT DE LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR



Le capital humain est la richesse de la Fonction publique. L'événement **Les Grands Prix du CRVI** est une excellente initiative. Il permet de valoriser les efforts et le talent des personnes. Également, il met en lumière les travaux qui sont réalisés dans la fonction publique dans un domaine aussi complexe qu'est le vôtre, la profession de vérificatrice et vérificateur interne. Aujourd'hui, vous soulignez les travaux qui se sont le plus démarqués et vous tenez à féliciter publiquement les personnes pour la qualité de leur travail. C'est très bien et je félicite le Comité des responsables de la vérification interne.

Ces travaux méritoires, mais aussi l'ensemble des travaux réalisés par les vérificateurs et les vérificatrices, contribuent à améliorer la gestion de l'administration publique, à rendre plus performantes les organisations gouvernementales et à aider les gestionnaires à rendre aux citoyens des services plus économiques et avec plus d'efficacité.

La gestion par résultats, instaurée par la Loi sur l'administration publique, rend davantage imputables les sous-ministres et les dirigeants d'organismes de leur gestion. Les gestionnaires des ministères et des organismes bénéficient aussi d'une plus grande latitude dans leur gestion. Dans ce contexte, l'expertise et les conseils des vérificateurs et des vérificatrices internes, notamment en matière de gestion des risques et des contrôles, concourront à donner aux dirigeants une assurance raisonnable qu'ils sont en maîtrise de leur organisation.

En tant que secrétaire du Secrétariat du Conseil du trésor, je me joins à vous pour féliciter les participantes et les participants, les finalistes, les lauréates et les lauréats des Grands Prix du CRVI, ainsi que le comité organisateur.

Je félicite également M^{me} Rollande Montsion, la récipiendaire du titre de personnalité carrière décerné par le Comité des responsables de la vérification interne, pour sa contribution à la promotion de cette profession.

Diane Jean
Secrétaire du Conseil du trésor



MOT DU PRÉSIDENT DU CRVI



Bravo! La profession continue cette merveilleuse aventure qu'est Les Grands Prix du Comité des responsables de la vérification interne.

Déjà deux ans ont passé depuis la première édition qui a eu lieu en l'an 2000.

Je vous rappelle que le Comité des responsables de la vérification interne a pour objectifs de favoriser le développement de l'expertise et de la compétence des vérificateurs internes dans l'exercice de leur profession, d'agir comme promoteur et conseiller en matière d'implantation, d'orientation et d'évolution de la vérification interne dans le secteur public ainsi que de contribuer au rayonnement de la profession.

Le CRVI compte déjà douze années d'existence si on exclut la période où siégeait un Comité consultatif sur la vérification interne. Depuis ce temps, les travaux des vérificateurs ont énormément changé. Passant du rôle de surveillant à conseiller, les vérifications internes ont découvert des créneaux qui leur permettent d'avoir aujourd'hui une valeur ajoutée à l'organisation. La nouvelle Loi sur l'administration publique a permis d'orienter nos travaux sur la validation des indicateurs de performance, la protection des renseignements personnels, les rapports annuels et l'analyse des risques.

Je félicite tous les participants et les participantes. Je remercie plus particulièrement le Comité organisateur des Grands Prix du Comité des responsables de la vérification interne sous la présidence de M. Édouard Lavoie du ministère des Relations internationales ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué au succès de la deuxième édition.

Je suis convaincu à l'avance que cette grande fête sera remplie de succès, à l'image des vérificateurs.

Bons Grands Prix du CRVI

Paul-Henri Matte

Président du Comité des responsables
de la vérification interne

Mercredi 12 juin



PROGRAMME



Grands Prix du CRVI

- 13 h 30 Accueil
Auditorium Jean-Paul-Tardif
- 14 h Mot de bienvenue du président du Comité des Grands Prix du CRVI
Monsieur Édouard Lavoie
- Mot du président du jury
Monsieur Guy Breton
- Présentation des finalistes,
proclamation des lauréates et des lauréats et remise des trophées :**
- 14 h 15 1^{re} catégorie : Mandats de vérification
- 14 h 45 2^e catégorie : Rôle conseil
- 15 h 15 3^e catégorie : Rayonnement de la profession
- 15 h 40 Mot de remerciement du président du CRVI
Monsieur Paul-Henri Matte
- 15 h 45 Pause

Prix personnalité carrière

- 16 h 00 Présentation des membres du Conseil d'administration 2002-2003
Monsieur Paul-Henri Matte
- 16 h 15 Hommage
Présentation de Madame Rollande Montsion, récipiendaire du prix personnalité carrière 2002
Monsieur Paul-Henri Matte
- 16 h 30 Mot de l'invitée d'honneur
Madame Doris Paradis, vérificatrice générale du Québec par intérim
- 16 h 45 Allocution de la présidente d'honneur
Madame Diane Jean, secrétaire du Secrétariat du Conseil du trésor

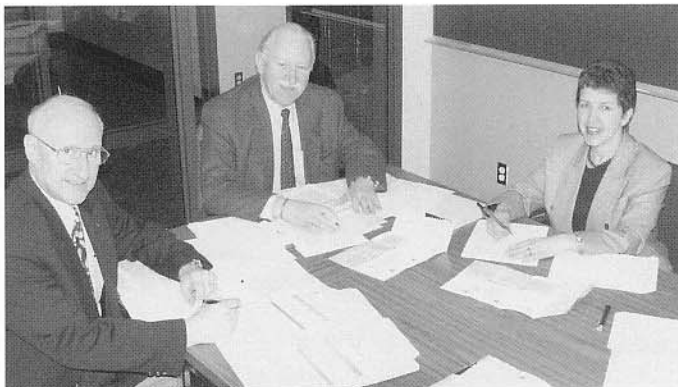
Cocktail

Patio de la cour intérieure du Pavillon

- 17 h 00 Cocktail
- 20 h 00 Clôture



LES MEMBRES DU JURY



*Dans l'ordre habituel –
Guy Breton, président du jury,
Raynald Noël et Mishèle Bérubé*

MOT DU PRÉSIDENT DU JURY

C'est un grand plaisir pour moi de participer au jury de sélection de la deuxième édition des Grands Prix du CRVI, événement dont la notoriété est croissante.

À la lecture des projets de grande qualité présentés par les participants, j'ai constaté que la vérification interne apporte une réelle valeur ajoutée aux organisations qui s'y intéressent et lui donnent le soutien nécessaire.

Comme je le mentionnais dans un rapport transmis à l'Assemblée nationale en décembre 2001, alors que j'étais Vérificateur général du Québec, la vérification interne a connu une évolution importante et son utilité s'est vue confirmée.

La Loi sur l'administration publique qui instaure la gestion axée sur les résultats et renforce l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes fait en sorte que ceux-ci doivent dorénavant s'appuyer davantage sur l'expertise de leur unité de vérification interne pour parvenir à la reddition de comptes prescrite par la loi.

Les Grands Prix du CRVI viennent reconnaître le travail accompli, la qualité, l'innovation, le partage et l'engagement de personnes œuvrant dans le secteur de la vérification interne. Grâce à ces personnes, les organisations sont à même de mieux rencontrer leurs obligations envers le citoyen.

Je remercie M. Raynald Noël et M^{me} Mishèle Bérubé, membres du jury, qui m'ont assisté dans l'évaluation des candidatures présentées.

Je présente mes plus chaleureuses félicitations aux lauréats.

Guy Breton FCA, FCMC
Président du jury de sélection



FÉLICITATIONS
À
NOS
FINALISTES



PREMIÈRE CATÉGORIE


**RÉALISER DES MANDATS
DE VÉRIFICATION**
**Société de l'assurance
automobile du Québec**
**Conception des projets en technologies
de l'information**

L'utilisation des nouvelles technologies offre à la Société de l'assurance automobile du Québec la possibilité d'améliorer la qualité et d'accroître la diversité des services dispensés à sa clientèle et à ses partenaires. Compte tenu de l'ampleur des investissements prévus dans ce domaine, il importe que les projets présentés aux décideurs, pour fins d'autorisation, reposent sur des informations qualitatives et quantitatives fiables, complètes et pertinentes.

Les travaux que nous avons effectués visaient à vérifier la pertinence et le niveau de connaissance des gestionnaires à l'égard du contenu de la politique de gestion des investissements en technologies de l'information. Nous désirions également vérifier si les projets technologiques de grande envergure conçus au sein de l'organisation étaient adéquatement documentés et s'ils reposaient sur des principes d'économie, d'efficacité et d'efficacité.

Ce mandat a intégré plusieurs aspects novateurs qui ont permis de couvrir un vaste champ de vérification avec des ressources limitées. Tout d'abord, nous avons réussi à synthétiser différents modèles reconnus dans le domaine et à dégager un modèle d'évaluation des projets comportant six critères. Ce modèle relativement complet demeure tout de même compréhensible pour l'ensemble des lecteurs de notre rapport. De plus, nous avons tracé un portrait objectif et représentatif de la Société en analysant une dizaine de projets et en maximisant l'utilisation des connaissances et des expériences variées de chacun des membres de l'équipe de vérification.

Le projet a eu des impacts fort intéressants. En effet, en plus de fournir un tableau objectif des forces et des faiblesses de la Société dans la conception des projets en technologies de l'information, le rapport est devenu un document de réflexion pour l'organisation. D'ailleurs, la Direction générale des technologies de l'information (DGTI) s'est inspirée de notre modèle, qu'elle a même bonifié, afin de revoir ses pratiques en conception de projets. Tous ces éléments ont permis de renforcer la crédibilité de la Direction de la vérification et des enquêtes en matière de rôle conseil et d'intensifier les échanges avec le personnel de la DGTI.

Enfin, alors que le rapport traçait un portrait d'ensemble pour la Société, chacun des responsables des projets vérifiés pouvait, sur demande, obtenir une évaluation spécifique à son projet.

Serge Giguère,
directeur

Carl Laliberté,
chargé de projet

Patrick Turgeon,
vérificateur

Pierre Denis Jacques,
consultant Arthur Andersen

PREMIÈRE CATÉGORIE


**RÉALISER DES MANDATS
DE VÉRIFICATION**
Hydro-Québec
Commerce électronique

Selon Media Metrix, le nombre de Canadiens utilisateurs de l'Internet a augmenté de 18 % entre juin 2000 et juin 2001. Au Québec, les achats en ligne ont augmenté de 278 % en 2000 par rapport à l'année précédente, selon l'Institut du commerce électronique. Rien d'étonnant, donc, si de plus en plus de gestionnaires associent l'Internet à de nouvelles occasions d'affaires. Comme environ 6 % des entreprises québécoises, Hydro-Québec a pris le virage du commerce électronique grand public. C'est à l'automne 2000 que la société d'État créait son site de présentation et de paiement de la facture par Internet (PPFI). Le Gartner Group estime que près de trois millions d'Américains utilisent déjà un tel système.

Nos mandats de vérification planifiés se sont déroulés à l'automne 2000, puis à la même période de l'année suivante. Dans un premier temps, il s'agissait de s'assurer, avant l'ouverture du site de commerce électronique destiné à la clientèle résidentielle d'Hydro-Québec, qu'il était « planifié et conçu de manière à répondre aux besoins d'affaires de l'entreprise et à assurer l'intégrité, l'intégralité et la sécurité des transactions et des données ». Concrètement, nous avons examiné les objectifs d'affaires du projet (« Business Case »), l'ergonomie du site, sa conformité aux orientations préconisées à l'échelle mondiale, l'état des contrôles et des mesures de sécurité, les processus de traitement de l'information en arrière-plan (« back-office »), etc. À l'issue de cette première intervention, le Comité de vérification nous a demandé une opinion de vérification sur certains aspects d'ordre informatique et de gestion. Quant aux gestionnaires responsables de l'activité, ils nous ont confié eux aussi un mandat *ad hoc* afin de leur fournir un éclairage impartial sur la gestion du centre d'appels Web.

Compte tenu du caractère évolutif du projet, une seconde intervention était planifiée. Elle visait à « s'assurer que des contrôles suffisants et pertinents avaient été appliqués au processus de présentation et de paiement de la facture par Internet (PPFI) et que l'infrastructure technologique corporative de commerce électronique était efficace et sécuritaire ». Le respect de la législation québécoise sur la protection des renseignements personnels a également été examiné.

En raison de l'absence de façons de faire établies en matière de vérification de projets de commerce électronique, nous avons dû innover, tant en termes de critères que d'outils d'analyse. Des balises technologiques et de gestion ont donc été conçues à partir des meilleures pratiques de l'industrie et de normes reconnues. Non seulement les gestionnaires responsables de cette activité se sont montrés très intéressés par nos travaux, mais, à leur demande, nous avons travaillé avec eux à l'élaboration des plans d'action qui en découlaient.

Louise Plante,

chef

Gordon Pigeon,

chargé de projet

Monique Tremblay,

vérificatrice

Danielle Therrien,

vérificatrice

Josée Millette,

vérificatrice

PREMIÈRE CATÉGORIE


**RÉALISER DES MANDATS
DE VÉRIFICATION**
**Ministère des Ressources
naturelles**
**Vérification financière des crédits
pour les traitements sylvicoles**

La « Vérification financière des crédits pour les traitements sylvicoles » réalisée par le ministère des Ressources naturelles mérite d'être reconnue, car elle permet à l'État de récupérer des sommes substantielles, tout en ayant un effet dissuasif contribuant à l'amélioration du comportement des entreprises. Le gestionnaire client de la Direction de la vérification interne est très satisfait des résultats et demande d'approfondir cette vérification. Il a même décidé d'en financer le coût. Une entente de partenariat a été signée entre Forêt Québec et la Direction de la vérification interne.

Marc Laurin,
directeur

Yvan Audet,
chargé de projet

Madeleine Marcotte,
technicienne

Louissette Pichette,
adjoite administrative

Michel Tremblay,
*client – directeur de l'assistance
technique*

DEUXIÈME CATÉGORIE


**JOUER LE RÔLE
DE CONSEILLER**
Ministère du Revenu
**Évaluation des risques et recensement
des contrôles en matière de protection
des renseignements confidentiels**

La protection des renseignements confidentiels a été une préoccupation constante pour les autorités du Ministère au cours des dernières années et elle continue de l'être. Toutefois, l'utilisation des renseignements confidentiels est essentielle à la gestion d'une grande partie des opérations et, par conséquent, un nombre important d'employés du Ministère doivent avoir accès à ces renseignements pour assumer leurs fonctions. Un tel contexte exige que le Ministère soit en mesure d'identifier les situations les plus dangereuses pour établir des priorités d'action. La Direction de la vérification interne et des enquêtes (DVIE) a développé une méthodologie visant à évaluer le niveau de protection des renseignements confidentiels. À l'aide de cette méthodologie, la DVIE a accompagné des personnes désignées par l'organisation (plus de 250) dans une démarche visant à leur permettre d'identifier les situations à risque pour les renseignements confidentiels dans leur secteur d'activité, et à en faire l'analyse. Dans le cadre des 69 ateliers tenus, plus de 650 situations opérationnelles à risque ont été identifiées et analysées, constituant ainsi un répertoire ministériel des risques et des contrôles en matière de protection des renseignements confidentiels. Des rapports détaillés ont été produits à l'intention de chacune des six directions

générales du ministère du Revenu afin que ces dernières identifient et mettent en place les plans de mitigation ou de contingence appropriés dans les meilleurs délais. Une synthèse ministérielle a également été produite à l'intention de la sous-ministre et du Comité ministériel de protection des renseignements confidentiels (CMPRC) afin de permettre au Ministère de déterminer ses priorités d'action pour améliorer la protection des renseignements confidentiels qu'il détient. Cette démarche de partenariat a également permis de sensibiliser les personnes désignées par l'organisation à la protection des renseignements confidentiels et qui, dans bien des cas, ont par la suite agi à titre d'agent multiplicateur dans leur secteur d'activité.

Claude Gauthier,
*directeur de la vérification interne
et des enquêtes*

Gérard Lépine,
*coordonnateur – vérification
des systèmes d'information*

Clément Jean,
vérificateur

Luc Tremblay,
vérificateur

DEUXIÈME CATÉGORIE


**JOUER LE RÔLE
DE CONSEILLER**
**Régie des rentes
du Québec**
**Cadre de gestion intégrée des risques
(CAGIR)**

La gestion des risques et les possibilités qui y sont associées est un concept privilégié par la Régie des rentes pour améliorer sa performance. En effet, une meilleure connaissance des risques, dans une perspective globale impliquant une communication continue, est susceptible de permettre des choix éclairés de gestion en matière de contrôle tout en maintenant les risques à un niveau acceptable.

Le risque fait partie du quotidien des gestionnaires. Un des grands défis des gestionnaires de la Régie consistera à intégrer cet aspect comme une des composantes essentielles de la gestion.

Le cadre de gestion intégrée des risques (CAGIR) de la Régie tient compte des meilleures pratiques reconnues au plan international. Aussi, il est aligné sur la mission, la vision ainsi que sur les valeurs et les objectifs de la Régie. Il favorise l'utilisation des structures existantes telles que les différents comités de gestion. Il tient compte également de la culture du risque, du profil global de risques et du niveau de tolérance à l'égard du risque. De plus, il propose des outils et une politique pour encadrer la pratique. Finalement, il met l'accent sur l'intégration de la gestion des risques dans les projets, les processus d'affaires et les pratiques de gestion.

Cette intégration permettra de s'assurer que la gestion des risques devienne une préoccupation constante des gestionnaires et du personnel dans l'accomplissement de leurs tâches.

Paul-Henri Matte,
directeur

Serge Bédard,
auditeur

Marc Bergeron,
auditeur

Marie Paquet,
auditrice

Denis Shaink,
auditeur

Guylaine Blais,
secrétaire

DEUXIÈME CATÉGORIE


**JOUER LE RÔLE
DE CONSEILLER**
Table de travail (SM-7)
Programme de contrôle de gestion

Préalablement à l'entrée en vigueur du projet de modernisation de l'administration publique et du nouveau cadre de gestion qui l'accompagnait, le ministère du Conseil exécutif a mis en place sept tables de travail dont la « Table de travail – La gestion des contrôles dans le nouveau cadre de gestion (SM-7) », présidée par M^{me} Diane Jean, maintenant secrétaire du Conseil du trésor.

Le mandat de la Table de travail était de proposer les orientations gouvernementales en matière de contrôle devant soutenir, avec un souci d'économie, d'efficacité et d'efficacités, l'implantation du nouveau cadre de gestion de l'administration publique tout en évitant les chevauchements entre les acteurs concernés.

Après quelques rencontres, les membres de la Table de travail ont décidé de recourir au service conseil d'experts en la matière. Un groupe de travail composé de directeurs de vérification interne fut formé dans le but de proposer à la Table de travail des réflexions sur le sujet. Sous la coordination de M. Denis Jacques, le groupe de travail était composé de MM. Claude Gauthier, Marc Laurin, Alain Chassé et de Benoît Boivin qui agissait également comme secrétaire de la Table de travail.

En plus de proposer diverses orientations en matière de contrôle, en vue notamment d'éviter les chevauchements entre les acteurs concernés par la fonction contrôle et compte tenu du nouveau cadre légal (projets de loi 82, 92, 94) qui soutenait le projet de modernisation, le groupe de travail a proposé une nouvelle approche systémique en matière de contrôle, soit la mise en place dans les ministères et les organismes du « PROGRAMME DE CONTRÔLE DE GESTION ». Cette approche a d'ailleurs été retenue par la Table de travail (SM-7).

Ce nouveau concept innovateur et adapté aux besoins découlant du projet de modernisation de l'administration publique a suscité énormément d'intérêt pour la fonction contrôle et la vérification interne dans de nombreux milieux : forum des sous-ministres et des dirigeants d'organismes, cercles des sous-ministres associés et adjoints, différents groupements de gestionnaires de ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles.

Denis Jacques,

*coordonnateur et responsable
du groupe
directeur de la vérification interne
et des enquêtes administratives
Ministère de l'Emploi
et de la Solidarité sociale*

Benoît Boivin

*directeur de la vérification interne
et de l'évaluation de programme
Ministère de l'Environnement*

Claude Gauthier

*directeur de la vérification interne
et des enquêtes
Ministère du Revenu*

Marc Laurin

*directeur de la vérification interne
Ministère des Ressources naturelles*

Alain Chassé

*directeur de la vérification interne
Ministère de la Famille et de l'Enfance*

TROISIÈME CATÉGORIE



**CONTRIBUER
AU RAYONNEMENT
DE LA PROFESSION**

**Ministère de la Santé
et des Services sociaux**

Participation à titre de conférencier
lors de la remise des permis de l'Ordre
des administrateurs agréés du Québec
au Lœws le Concorde le 22 novembre
2001

Invitation de la permanence de l'Ordre des
administrateurs agréés à prononcer une allocution
devant les nouveaux diplômés pour les entretenir de
préoccupations professionnelles et de ce qui anime
un directeur de vérification interne en tant
qu'administrateur agréé.

Le contenu de l'allocution est celui d'un membre
engagé qui a la conviction d'avoir à sa portée, les
outils de changement nécessaires pour améliorer son
exercice professionnel et qui peut témoigner de leur
utilité.

Le témoignage démontre entre autres qu'à partir
d'une autorisation du Comité de vérification de
procéder à un exercice expérimental en conformité
avec les principes de saine gestion généralement
reconnus (P.S.G.G.R.), le comité mandate la vérifica-
tion interne pour préparer un outil didactique qui
permet aux gestionnaires de lire leur propre environ-
nement de gestion en fonction des principes de
saine gestion.

Viateur Laplante,
directeur de la vérification interne

TROISIÈME CATÉGORIE



**CONTRIBUER
AU RAYONNEMENT
DE LA PROFESSION**

Université Laval

Implication professionnelle dans le développement et le rayonnement de la fonction de vérification interne sur les plans régional, provincial et international

La fonction de vérification interne, au gouvernement du Québec comme ailleurs, connaît de profonds changements. La nouvelle définition de la vérification interne, combinée au mouvement de modernisation de la fonction publique, commande le développement de nouvelles habiletés à ses praticiennes et praticiens de même qu'elle a de plus en plus un rôle stratégique de la fonction.

Ce défi a conduit le candidat à s'impliquer à fond dans diverses activités visant l'habilitation des membres de la profession à s'adapter à ces changements, à faire connaître la valeur ajoutée que peut procurer la fonction et attirer, dans une perspective à long terme, des candidats.

Plus particulièrement, cette contribution a notamment pris la forme :

- D'une participation active dans le développement et l'animation d'un nouveau cours « La vérification interne fondée sur les risques », dispensé à trois reprises;
- De l'organisation d'une « table ronde » portant sur le positionnement stratégique de la vérification interne et destinée aux gestionnaires de la vérification interne, en collaboration avec la firme Lemieux Nolet;
- De la préparation et la supervision du programme d'activités de développement professionnel, à titre de vice-président de l'Institut des vérificateurs internes – section de Québec – pour l'exercice 2001-2002;
- De la participation à la conférence de « leadership » de l'IIA en mai 2001, où il a contribué à l'avancement de divers dossiers visant à promouvoir le fait français au sein de l'IIA, à promouvoir la conférence internationale francophone sur l'audit et la gestion ainsi qu'à développer le projet de prestation de formation en français du cours « Control self assessment » en collaboration avec les chapitres de son district;
- De la participation au comité de coordination des chapitres de Québec, Montréal et Ottawa;
- De la participation active aux travaux du comité responsable de développer le programme de la conférence internationale sur l'audit et la gestion; il était entre autres responsable de l'invitation et du suivi des conférenciers européens et nord-africains;
- De conférences à l'occasion du congrès annuel de la Corporation des officiers municipaux du Québec et du congrès annuel de l'European Confederation of Institute of Internal auditor au Maroc;
- De la présentation de la profession de vérificateur interne lors de la journée Comptable agréé organisée par les étudiants en comptabilité de l'Université du Québec à Trois-Rivières;
- De l'organisation de la première rencontre des vérificateurs internes d'universités canadiennes en marge du congrès annuel de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire de même que de l'inclusion du sujet de la vérification interne et la gestion des risques au programme du congrès.

Clément Clément,
vérificateur interne

TROISIÈME CATÉGORIE



**CONTRIBUER
AU RAYONNEMENT
DE LA PROFESSION**

Ministère du Revenu

L'effort global et collectif de la Direction de la vérification interne et des enquêtes du ministère du Revenu dans la pratique professionnelle

Depuis plusieurs années, le personnel de la Direction de la vérification interne et des enquêtes du ministère du Revenu contribue activement à la pratique professionnelle. Dans les deux dernières années, le personnel de la direction s'est impliqué dans plusieurs travaux à différents niveaux et ce, en plus de réaliser annuellement plus de 70 mandats de vérification, d'avis conseils et de suivis au sein de son ministère. Notre direction vise à être à la fine pointe des meilleures pratiques en vérification interne, en échangeant avec les collègues praticiens afin de s'assurer que nos vérificateurs disposent des outils les plus performants et afin de contribuer au rayonnement de la pratique québécoise en matière de vérification interne. C'est ainsi que nos vérificateurs sont membres des conseils d'administration d'associations professionnelles, conçoivent des cours, forment des vérificateurs, s'impliquent dans plusieurs projets de perfectionnement et participent activement à des comités de travail sur la pratique professionnelle.

Claude Gauthier,

*directeur de la vérification interne
et des enquêtes*

Pierre Gagné,

*coordonnateur –
Vérification d'optimisation
des ressources*

Patrick D'Amours,

vérificateur interne

Caroline Grenon,

vérificatrice interne

Mario Hébert,

vérificateur interne

Pauline Larouche,

vérificatrice interne

Claude Marceau,

vérificateur interne

Michel Petitclerc,

vérificateur interne

Gérard Lépine,

*coordonnateur – Vérification
des systèmes d'information*

Sylvie Coulombe,

vérificatrice interne

Raynald Crépin,

vérificateur interne

Clément Jean,

vérificateur interne

Luc Tremblay,

vérificateur interne

MERCI À TOUS NOS PARTICIPANTS

1^{RE} CATÉGORIE : MANDATS DE VÉRIFICATION

SAAQ

Giguère, Serge
Laliberté, Carl
Turgeon, Patrick
Jacques, Pierre Denis

*Conception des projets en technologies
de l'information*

Hydro-Québec

Plante, Louise
Pigeon, Gordon
Tremblay, Monique
Therrien, Danielle
Millet, Josée

Commerce électronique

Ministère du Revenu

Gauthier, Claude
Gagné, Pierre
Hébert, Mario
Petitclerc, Michel

*Examen des activités des directions régionales
au ministère du Revenu du Québec*

Ministère des Ressources naturelles

Laurin, Marc
Audet, Yvan
Marcotte, Madeleine
Pichette, Louissette
Tremblay, Michel

*Vérification financière des crédits pour les traitements
sylvicoles*

2^E CATÉGORIE : RÔLE CONSEIL

Ministère des Régions

Huard, André

*Positionnement d'une petite unité de vérification
dans le cadre de la modernisation: trois années
d'expérience nouvelle*

SAAQ

Giguère, Serge
Boivin, Christian
Joncas, Luce
Amiot, Danielle

Trilogie à l'agence Contrôle routier Québec

Ministère du Revenu

Gauthier, Claude
Lépine, Gérard
Jean, Clément
Tremblay, Luc

*Évaluation des risques et recensement des contrôles
en matière de protection des renseignements
confidentiels*

Régie des rentes du Québec

Matte, Paul-Henri
Bédard, Serge
Bergeron, Marc
Paquet, Marie
Shaink, Denis
Blais, Guylaine

Cadre de gestion intégrée des risques (CAGIR)

Groupe de travail SM7

Jacques, Denis
Boivin, Benoît
Gauthier, Claude
Laurin, Marc
Chassé, Alain

Programme de contrôle de gestion



3^e CATÉGORIE : RAYONNEMENT DE LA PROFESSION

Université Laval

Clément, Clément

Implication professionnelle dans le développement et le rayonnement de la fonction de vérification interne sur les plans régional, provincial et international

SAAQ

Laliberté, Carl

Obtention de certifications spécialisées et implication au sein d'associations professionnelles

Hydro-Québec

Plante, Louise

Landry, Richard

Approche innovatrice de la gestion des risques dans l'implantation d'un progiciel intégré – Publication dans la revue GESTION des HEC

Ministère du Revenu

Gauthier, Claude

Gagné, Pierre

D'Amours, Patrick

Grenon, Caroline

Hébert, Mario

Larouche, Pauline

Marceau, Claude

Petitclerc, Michel

Lépine, Gérald

Coulombe, Sylvie

Crépin, Raynald

Jean, Clément

Tremblay, Luc

L'effort global et collectif de la Direction de la vérification interne et des enquêtes du ministère du Revenu dans la pratique professionnelle

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Laplante, Viateur

Participation à titre de conférencier lors de la remise des permis de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec au Læws le Concorde le 22 novembre 2001

CRVI

Dumas, Jacques

Gagné, Pierre

Boivin, Christian

Chabot, Maryse

Chassé, Alain

Roy, Lucie

Carrier, Doris

Bérubé, Mishèle

Michaud, Céline

Guide de validation des rapports annuels de gestion des agences, des ministères et des organismes

Loto-Québec

Dubois, Jacques

Rayonnement et reconnaissance d'une fonction



FÉLICITATIONS
À LA
RÉCIPIENDAIRE
DU PRIX
PERSONNALITÉ CARRIÈRE





RÉCIPIENDAIRE DU PRIX PERSONNALITÉ CARRIÈRE



M^{me} Rollande Montsion a une formation en littérature française et en histoire. Elle a aussi obtenu un certificat en gestion et une accréditation en vérification de gestion.

Comme directrice générale, vérification et examens spéciaux, M^{me} Montsion a œuvré pendant six années au Bureau du Vérificateur général du Canada. Elle a planifié et fait exécuter plusieurs examens spéciaux, audits, vérifications de gestion et états financiers dans plusieurs ministères et sociétés d'État.

Chez Hydro-Québec, M^{me} Montsion a occupé le poste de vice-présidente, vérificatrice générale. Durant les sept années qu'elle y a passées, elle a utilisé la vérification de gestion comme outil de changement organisationnel et augmenté la productivité et les services de l'unité de 200 %.

Pendant trois ans, M^{me} Montsion fut conseillère du président de la République du Bénin, à Cotonou. Elle a organisé les activités du Secrétariat de la Présidence, du Secrétariat du Gouvernement et du cabinet du chef de l'État.

Depuis 1997, M^{me} Montsion est sous-ministre adjointe au ministère du Revenu du Québec. Elle est responsable de la Direction générale de la métropole qui comprend la direction centrale et cinq directions régionales desservant Montréal, Laval, les Laurentides, Lanaudière et la Montérégie.

M^{me} Montsion a beaucoup contribué à la promotion de la vérification interne au gouvernement du Québec. Elle a été membre de l'Institut des vérificateurs internes de Montréal et de l'organisme World Institute of Internal Auditing. Elle a œuvré pendant quatre années comme administratrice du Comité des responsables de la vérification interne (CRVI) du Conseil du trésor du Québec. Elle a été présidente du Comité éditorial de l'Institut international des vérificateurs internes (Floride). Elle a également été membre du comité pédagogique de la Fondation canadienne pour la vérification intégrée et professeure à cette fondation. M^{me} Montsion a publié en 1993, dans le périodique revue *Gestion*, un article intitulé « La vérification, outil de gestion du changement ».

M^{me} Montsion a été récipiendaire du Prix reconnaissance 1998 de l'Université d'Ottawa pour sa contribution exceptionnelle à l'administration et aux affaires publiques.

**Merci
à nos commanditaires**

Hydro-Québec
Ministère de l'Éducation
Régie des rentes
Société de l'assurance automobile
Société d'habitation du Québec
Société des loteries du Québec (Loto-Québec)
Ministère des Ressources naturelles
Ministère du Revenu
Ministère des Relations internationales

et

Institut des vérificateurs internes
Section Québec (IVIQ)
Association des professionnels de la vérification
et du contrôle des systèmes d'information (APVCSI)

et

Lemieux, Nolet, comptables agréés

CAPE BPA Inc.